

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 25 avril 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du concours professionnel pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable et fixant le nombre de postes

NOR : TREK1911596A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 25 avril 2019, est autorisée au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable.

Le concours professionnel de technicien supérieur principal du développement durable est ouvert dans les trois spécialités :

- techniques générales ;
- exploitation et entretien des infrastructures ;
- navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral.

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au lundi 29 avril 2019.

La date de clôture des inscriptions est fixée au vendredi 31 mai 2019, terme de rigueur.

L'épreuve écrite se déroulera à partir du jeudi 12 septembre 2019.

L'épreuve orale se déroulera à partir du lundi 25 novembre 2019.

En vue de l'épreuve orale d'admission, les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) sont à remettre pour le mardi 5 novembre 2019.

Les demandes d'admission à concourir s'effectuent, par téléinscription directe, sur internet à l'adresse : <http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr>.

La date de fin de saisie des inscriptions par internet est fixée au vendredi 31 mai 2019, à minuit, heure de Paris, date de clôture des inscriptions.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite. Ce courrier, accompagné d'une enveloppe au format 22,9 par 32,4 cm affranchie au tarif en vigueur correspondant à un poids jusqu'à 100 g et libellée au nom et à l'adresse du candidat, devra être adressé par voie postale en recommandé simple au bureau des recrutements par concours (SG/DRH/SDPCT/RM1) chargé des inscriptions, à l'adresse suivante : ministère de la transition écologique et solidaire, secrétariat général, direction des ressources humaines, service du développement professionnel et des conditions de travail, sous-direction du recrutement et de la mobilité, bureau des recrutements par concours, SG/DRH/SDPCT/RM1, concours professionnel pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux du développement durable, Grande Arche de la Défense – Paroi Sud, 14^e étage, 92055 La Défense Cedex.

Le dossier imprimé d'inscription dûment complété devra être renvoyé obligatoirement par voie postale et en recommandé simple au bureau des recrutements par concours (SG/DRH/SDPCT/RM1) chargé des inscriptions au plus tard le vendredi 31 mai 2019, avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats devront donc veiller à demander leur dossier d'inscription suffisamment tôt pour tenir compte des délais d'acheminement du courrier.

Le nombre total de postes offerts est fixé à 16 postes, répartis de la façon suivante :

Spécialité « techniques générales » : 8.

Spécialité « exploitation et entretien des infrastructures » : 6.

Spécialité « navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral » : 2.

La composition du jury fera l'objet d'un arrêté du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire.